VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 13

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DES CONGRES A L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'AUVERGNE

Rapporteur : Madame Marion CANALES

L'Ordre des experts comptables d'Auvergne est une institution régionale, membre de l'Ordre national des experts comptables qui est un ordre professionnel institué par ordonnance et placé sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances. Son rôle est d'assurer la représentation, la promotion, la défense et le développement de la profession d'expert comptable dans toute la région Auvergne. Il participe également à l'élaboration et à la diffusion de la doctrine comptable nationale et internationale. Au-delà de ce rôle fédérateur, il se veut force de proposition auprès des pouvoirs publics et mène régulièrement des opérations de communication autour de la profession.

Chaque année, le Conseil supérieur de l'Ordre mobilise ses équipes pour l'organisation de son congrès annuel, moment incontournable de réflexion et d'échange sur le positionnement et l'avenir de la profession. Il se tient habituellement dans une ville de l'un des Conseils régionaux de l'Ordre qui est alors amené à organiser l'événement.

Clermont-Ferrand a été choisie pour accueillir le 73e Congrès annuel de l'Ordre des experts comptables, du 10 au 12 octobre 2018 à la Grande Halle d'Auvergne. Il s'agit de l'un des congrès les plus importants en France, qui réunira 6 000 professionnels dont 200 partenaires-exposants. Pendant trois jours, de nombreuses plénières, ateliers et conférences se succèderont autour de la thématique "La stratégie du cabinet", afin d'apporter aux professionnels l'éclairage de spécialistes sur leurs problématiques ainsi que sur l'évolution de leurs métiers.

Cet événement exercera un impact économique considérable sur le territoire de la Ville puisque 2 500 congressistes y seront hébergés en hôtellerie chaque jour. Un programme touristique très riche est par ailleurs prévu : il couvrira l'ensemble des destinations emblématiques du département, y compris une visite historique de Clermont-Ferrand. La journée du 9 octobre sera d'ailleurs entièrement consacrée au tourisme et un pack découverte propose également aux congressistes de prolonger leur séjour sur le week-end.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

Budget prévisionnel : 450 702 €
Subvention sollicitée : 9 000 €
Subvention proposée : 9 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 JUIL. 2018

Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe déléguée aux Congrès

Marion CANALES